

MISE EN ŒUVRE SUR LES CHANTIERS Sensibilisation des équipes de chantiers

Affiches

Les précurseurs

Qu'est ce que c'est ?

Une situation à risques (SR) : Situations de travail dont les composantes techniques, organisationnelles, humaines peuvent soumettre un travailleur à un risque.

- Absence de signalisation



- Accès encombrés



ou

Un presque-accident (PA) : Incident qui présente un danger sans qu'il n'y ait de conséquence sur la santé physique ou mentale des travailleurs.

- Sectionnement par erreur d'un câble électrique



- Basculement d'un manitou, aucun blessé



Les précurseurs

Comment les détecter ?

Les 6 questions à se poser :

- ✓ Mon environnement de travail est-il sans danger ?
- ✓ Mes outils et mes EPI sont-ils en état ?
- ✓ Mes outils et mes EPI sont-ils adaptés ?
- ✓ Est-ce que j'évolue en sécurité sur les accès à mon poste de travail ?
- ✓ Suis-je générateur de risques pour les autres ?
- ✓ Les autres me mettent-ils ou se mettent-ils en danger ?

Les précurseurs

J'ai détecté une situation dangereuse ou un presque-accident

Comment réagir ?

1. J'assure la mise en sécurité immédiate si je le peux
2. J'informe mon chef d'équipe
3. Je remplis une fiche «Précurseur» que j'ai récupérée auprès du chef de chantier.



La seconde de trop, c'est celle par laquelle arrive l'accident. Ensemble, soyons vigilants pour l'éviter.

La seconde de trop, c'est celle par laquelle arrive l'accident. Ensemble, soyons vigilants pour l'éviter.

La seconde de trop, c'est celle par laquelle arrive l'accident. Ensemble, soyons vigilants pour l'éviter.

La seconde de trop, c'est celle par laquelle arrive l'accident
Ensemble, soyons vigilants pour l'éviter

Diffusion par Côté avec accord

MISE EN ŒUVRE SUR LES CHANTIERS

Sensibilisation des équipes de chantiers

1/4 d'heure / Causerie sécurité

➤ sur le thème des précurseurs

✓ S'assurer que la démarche Précurseurs est comprise par tous.

➔ pourquoi détecter des précurseurs, comment détecter des précurseurs, comment agir ?

✓ Echanger sur les précurseurs remontés par les équipes

✓ Donner des exemples de situations à risque/presqu'accidents avec les actions mises en place

➤ sur la base des fiches REX-PEX



La seconde de trop, c'est celle par laquelle arrive l'accident
Ensemble, soyons vigilants pour l'éviter

MISE EN ŒUVRE SUR LES CHANTIERS

Sensibilisation des équipes de chantiers

Fiches REX-PEX

RETOUR ET PARTAGE D'EXPERIENCE DE NOS CHANTIERS

Manutention / Levage

70 jours d'arrêt

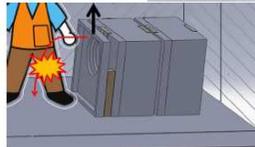
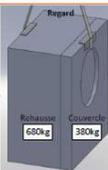
FICHE N°19

LES FAITS

Juillet 2013 : Lors d'une opération d'héliportage de regards béton (rehausse + couvercles), le conducteur du PL et l'assistant de vol, se trouvent dans la benne pour équilibrer les charges. En voulant retenir un couvercle (380kg) déséquilibré, le conducteur s'est fracturé le tibia.

ANALYSE DES FAITS

- 1) A la base : Rehausse + Couvercle = colis unique pré-équilibré pour héliportage direct depuis la benne du camion.
- 2) En débutant l'héliportage d'un colis, le pilote constate que : **Poids réel du colis > Poids annoncé**
- 3) Point d'arrêt : décision de dissocier la rehausse de son couvercle sans analyse de risques
- 4) Le couvercle est alors instable (calé avec un morceau de bois).
- 5) Lors de la manœuvre de raccordement à l'hélicoptère, le couvercle bascule et heurte la jambe de la victime.



LES ENSEIGNEMENTS

- Lors de travaux d'héliportage, dès la préparation, s'assurer de la cohérence charge à lever / type d'appareil.
- Les charges héliportées doivent être posées au sol sur des zones dégagées, propre et sans obstacles.

Réaliser les zones d'emports ou de décharges, avec accès restreints (attention au poids des balisages/vent) Favoriser l'aire d'atterrissage de l'hélicoptère pour la zone de stockage des charges



RAPPEL :

- Il est strictement interdit de rester ou circuler sous une charge suspendue
 - Le chargé de manœuvre doit attendre que la charge soit posée au sol avant de s'approcher pour la décrocher.
- ⇒ VOIR FICHE HELIPORTAGE ADDITIVE AU RPP

Centre d'Ingénierie Hydraulique 2013



RETOUR ET PARTAGE D'EXPERIENCE DE NOS CHANTIERS

Electrisation : contact direct

Accident sans arrêt

FICHE N°20

LES FAITS

Septembre 2013 : Lors d'un contrôle de filerie dans une armoire de régulation de tension consignée, l'intervenant est entré en contact direct avec une pièce sous tension (protection masse rotor) ⇒ électrisation de l'intervenant : 40V-50Hz : main gauche → épaule droite.

ANALYSE DES FAITS

- > Fiche de manœuvre du chargé de consignation ne prévoit pas la consignation du disjoncteur d'alimentation du filtre de la protection masse rotor.
- > Filtre de la protection masse rotor alimenté en 220V ondule reste sous tension.
- > Pas de vérification des points clés de consignation par le prestataire avec le Chargé de Consignation, pas de Vérification d'Absence de Tension (VAT) spécifique à l'armoire avant intervention.



LES ENSEIGNEMENTS

- > La consignation est LA mesure de prévention qui permet d'intervenir en sécurité sur une zone.
- > Depuis début 2012, 8 presque-accidents et accidents d'origine électrique sur nos chantiers, lors de travaux sur installations consignées : dans 7 cas sur 8, consignation incomplète.
 - ⇒ Pour prévenir le risque d'une consignation incomplète, 2 REGLES OBLIGATOIRES pour le CHARGE DE TRAVAUX :



- Vérifier les points clés de consignation : Chargé de Travaux avec le Chargé de Consignation ⇒ Pour s'assurer de la séparation et de la condamnation de tous les disjoncteurs qui distribuent les alimentations (alim de secours, biberonnage, onduleurs, groupes électrogènes...)
 - Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT) avant d'intervenir sur une installation électrique. ⇒ La VAT de l'intervenant est la SEULE et l'ultime opération qui permet d'être CERTAIN de l'absence de tension.
- RAPPEL :** VAT avec le dispositif ADAPTE dont le bon fonctionnement doit être vérifié avant et après chaque VAT.

Références réglementaires : NF C 18 510 et exigences internes à EDF-DPH

Centre d'Ingénierie Hydraulique 2013



RETOUR ET PARTAGE D'EXPERIENCE DE NOS CHANTIERS

Fortes pluies et chute de blocs

Causes de plusieurs presque-accidents

FICHE N°21

LES FAITS

Chute de blocs Chantier CF Pied de Borne 08/10/13
Chute de blocs Chantier CF Pied de Borne 23/10/13
Travaux de la cascade de la base Gavet
Zone de travail concernée par une chute de blocs (quelques blocs)
Pluies torrentielles Gavet 23/08/13
Chute de blocs Chantier CF Passy 08/03/13

Chutes de blocs et/ou laves torrentielles suite à des pluviométries importantes

→ Conséquences potentielles graves pour les personnes
→ Conséquences avérées : Endommagements échafaudages, matériel de chantier, déchirures confinements, impact CF...

LES ENSEIGNEMENTS

Gestion des risques naturels (chute de blocs, pluies torrentielles, glissement de terrain...) dès la phase de PREPARATION DU CHANTIER :

- 1- Evaluer le risque : Expertises et analyses du risque naturel (étude géologie, auscultation, identification des couloirs et des trajectoires...)
- 2- Réduire le risque :
 - Implantation adaptée des zones de travail et de circulation par rapport au risques naturels
 - Sécurisation des parois et falaises : purge, protections (grillage, filets, écrans pare-blocs, câbles de fixation, pièges à blocs...)
- 3- Contenir le risque : EN CAS DE FORTES PLUIES (et/ou situation de gel/dégel) e zone à risque :
 - Prévoir l'évacuation des postes de travail et l'interdiction des accès aux zones dangereuses
 - Point d'arrêt : Vérifier la stabilité du terrain : inspection de l'état des protections et réévaluation de leur efficacité avant reprise du travail
 - Si nécessaire mettre en œuvre des protections et/ou purger avant reprise des activités



Centre d'Ingénierie Hydraulique 2013



La seconde de trop, c'est celle par laquelle arrive l'accident
Ensemble, soyons vigilants pour l'éviter